



TAVERNY RECRUTE !

UN·E MANAGER DE COMMERCE

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 », au cadre de vie envié. Très attachée à la sauvegarde et à la valorisation de son patrimoine, naturel comme architectural, la commune œuvre résolument, par un urbanisme maîtrisé, une offre de logement équilibrée et l'attention accordée à la qualité environnementale, pour offrir des conditions résidentielles attractives et confortables.

Située à 20 km au Nord-Ouest de Paris au sein de la communauté d'agglomération du Val Parisis, elle est desservie par la ligne H du Transilien et dispose de nombreux services à la population et infrastructures de transport, de commerce, de loisir et de santé. Véritable poumon vert, la ville porte l'ambition d'un projet municipal riche d'actions et de projets pour ses habitants.

Au sein de la Direction générale adjointe des services en charge de la Qualité et promotion de la ville, et sous la responsabilité de son directeur général adjoint, vous prenez en charge le conseil et l'aide à la décision auprès des élus en matière de développement commercial, vous animez et dynamisez le commerce local et informez, orientez et accompagnez les commerçants, artisans et porteurs de projets.

À ce titre, il vous sera demandé :

- de poursuivre le travail de prospection commerciale par la recherche de nouvelles enseignes et de nouveaux investisseurs potentiels (indépendants ou franchisés) en direct ou en partenariat avec les commercialisateurs lors de projets immobiliers et urbains,
- de mettre en place les actions définies par la collectivité en vue de la redynamisation et l'animation des commerces, d'accueillir les nouveaux commerces, informer les commerçants de leurs obligations administratives et réglementaires, les orienter et les accompagner vers les services, interlocuteurs et partenaires compétents selon leur problématique : démarches administratives, création d'entreprise, recharge de financement...
- de maintenir, notamment par une forte présence sur le terrain, la relation régulière avec les commerçants, les restaurateurs, les professions libérales, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la chambre des métiers, les associations de commerçants, les pôles et centres commerciaux,
- d'appuyer les animations commerciales et insuffler du lien entre les événements et animations de la Ville et les acteurs du commerce.

Enfin, vous aurez pour mission de gérer et développer le marché couvert de l'hôtel de ville (mardis, vendredis et dimanches) ainsi que le marché du terroir (1^{ers} vendredis du mois) par la prospection de nouveaux commerçants, le développement d'animations, la gestion et l'organisation de la commission des marchés, et l'accompagnement des forains. Vous assurez le placement des commerçants dans le respect de la réglementation en matière d'installation et d'occupation du domaine public et encaissez les redevances liées à l'utilisation du domaine public.

Profil et compétences

De formation supérieure en développement local économique, développement commercial ou manager de commerce, vous appréciez le travail sur le terrain et justifiez d'une expérience similaire dans ce domaine.

Doté·e d'une aptitude à travailler en mode projet, vous disposez de connaissances en droit du commerce, en baux commerciaux, dans le domaine du développement local et de l'immobilier commercial. Enfin, vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales.

Enfin, vous faites preuve de diplomatie, fermeté, neutralité et discernement. Votre rigueur et probité seront les qualités requises pour ce poste.

Conditions d'exercice

37h30 heures hebdomadaires.

Grande disponibilité, notamment pour accompagner les commerçants du marché. Travail week-end et jours fériés.

Recrutement et rémunération

Poste permanent à temps complet, ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours de catégorie A et B de la filière administrative, ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel, protection sociale complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le COS (CNAS à partir du 1^{er} janvier 2024).

Date limite de dépôt des candidatures au 10 novembre 2023

Hôtel de Ville – 2 place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY CEDEX

Ou à l'adresse mail recrutement@ville-taverny.fr